



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

élections européennes

Question écrite n° 56048

Texte de la question

M. Patrick Balkany appelle l'attention de M. le secrétaire d'État, auprès du ministre des affaires étrangères et du développement international, chargé des affaires européennes, sur le manque total de communication autour des élections européennes qui auront lieu le 25 mai 2014. À moins d'une semaine de cette échéance pourtant cruciale pour l'avenir de notre pays, force est de constater que nombre de nos concitoyens sont fort peu au courant de la tenue de ce scrutin ou de son déroulement. Nombreux en effet sont ceux qui considèrent que ce scrutin, à l'occasion duquel nous élisons ceux et celles qui porteront la voix de la France au sein du Parlement européen, n'est pas un scrutin au suffrage universel direct. D'autres encore s'interrogent sur les missions du Parlement européen ou doutent de l'intérêt d'aller voter à ces élections. Alors que l'abstention atteint des niveaux de plus en plus hauts pour ces élections, il est regrettable qu'aucune communication ne soit faite à ce sujet de la part du Gouvernement. Certes, le secrétariat général aux Affaires européennes a récemment produit, en collaboration avec Toute l'Europe, une animation vidéo destinée à informer les Français de la tenue et du déroulement de ce scrutin, mais la diffusion de ce clip reste malheureusement très marginale. Il l'interroge donc sur les raisons de cette absence de communication autour des élections européennes.

Texte de la réponse

La participation électorale est une préoccupation des pouvoirs publics, spécialement lors des élections européennes. Ces dernières connaissent en effet des taux d'abstention significatifs et croissants. Ainsi, la participation qui était de 52,7 % en 1994 a chuté à 40,6 % lors des élections en 2009. Le taux de participation en France était ainsi légèrement inférieur au taux de participation moyen en Europe (43 % en 2009). La baisse de la participation est une tendance que l'on constate toutefois au niveau européen, avec un taux moyen de participation diminuant de 49,5 % en 1999 à 43 % en 2009. Le 25 mai 2014, le taux de participation en France a néanmoins atteint 43,9 %, progressant ainsi pour la première fois depuis 2004. Il est par ailleurs légèrement supérieur au taux moyen européen (43 %). Pour favoriser la participation des électeurs, le Gouvernement avait déployé une campagne d'information en deux temps. Le Ministère de l'intérieur a tout d'abord organisé une campagne d'incitation à l'inscription sur les listes électorales pour l'ensemble des scrutins. 1 million de dépliants (800 000 pour les électeurs nationaux et 200 000 pour les citoyens européens) et 50 000 affiches ont été diffusés en France. Un dépliant a été réalisé spécifiquement pour rappeler aux citoyens européens résidant en France qu'ils devaient être inscrits pour participer aux élections municipales et européennes ayant lieu en 2014. Par ailleurs, la campagne #OuiJeVote, du 12 au 24 mai, incitait les électeurs à se rendre aux urnes et expliquait le rôle de l'Union européenne et du Parlement européen, sur les radios comme sur Internet. Lancée par le Gouvernement, elle complétait les actions menées par le Parlement européen (spots vidéos, radio, affichage...). Parallèlement, un dossier de presse a été conçu à destination des organes concernés dès le mois de février et des contacts réguliers ont été établis et doublés de communiqués de presse aux différentes étapes du scrutin (avis au JO sur les modalités de dépôt des candidatures et sur la participation des partis politiques à la campagne audiovisuelle...).

Données clés

Auteur : [M. Patrick Balkany](#)

Circonscription : Hauts-de-Seine (5^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 56048

Rubrique : Élections et référendums

Ministère interrogé : Affaires européennes

Ministère attributaire : Intérieur

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [27 mai 2014](#), page 4136

Réponse publiée au JO le : [23 septembre 2014](#), page 8097